



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET

COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024-11

Séance du 07/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 23

Nombre de suffrages : 28

Date de convocation

29/02/2024

Date d'affichage

29/02/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

13.03.2024

et publication du :

13.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

Mme AUGER Nadia, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. COUJANDASSAMY Bruno, Mme COURTILLET Véronique, M. DESERT Thomas, Mme DOIREAU Florence, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, M. LECOMTE Frédéric, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

M. BARON Jean-Louis donne pouvoir à Mme PETER Marie-José, Mme LE MINDU Isabelle donne pouvoir à M. CHAIGNON Jean-Michel, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel donne pouvoir à M. BASTIERE Paul, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, Mme DEVILLIERS Evelyne donne pouvoir à Mme GROSSE Marie-France

Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie

Etai(ent) excusé(s) :

M. BARON Jean-Louis, Mme BOURABA Jessica, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme LE MINDU Isabelle

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

M. BONDON Pierre

Objet : Affaires financières - Débat d'Orientation Budgétaire - Année 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission finances du 27 février 2024,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-076-2176-04663-20240308-202411-DE

Le conseil municipal,

Après avoir débattu sur le Rapport d'Orientation Budgétaire de la commune du Perray-en-Yvelines pour l'année 2024, et après avoir délibéré :

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024 sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 8 mars 2024

Le Maire,



Geoffroy BAX DE KEATING